

ANNE D.

**Chargé de rédaction dans une revue
Centre interdépartemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Petite
Couronne de l'Ile de France (Pantin)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je rédige des articles dans une revue juridique spécialisée dans le droit de la fonction publique territoriale (les IAJ). Il peut s'agir de dossiers analysant des textes importants et décryptant l'actualité (dernière convention chômage, commentaires de jurisprudence, ...) ou de dossiers traitant d'une thématique plus en profondeur (le CDI dans la fonction publique). Il y a un gros travail de recherche, d'analyse et de rédaction, le but étant de rendre pratique en gestion des textes et des notions juridiques.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai obtenu en 2003 le concours de rédacteur territorial puis j'ai été recrutée au centre de gestion de la FPT des Pyrénées-Atlantiques, au service gestion des carrières.

En 2006, j'ai obtenu le concours d'attaché et j'ai été recrutée au CIG de la Petite couronne à Pantin en tant que conseiller juridique sur le statut de la fonction publique, au service SVP Statut.

Depuis 2008, je suis chargée de rédaction dans la revue les Informations administratives et juridiques. En parallèle, j'anime ponctuellement des formations pour le compte du CNFPT, dans le domaine du statut.

J'ai suivi cette année une formation professionnelle pour obtenir un master 2 "GRH dans le secteur public" à l'Université Paris1 Panthéon-La Sorbonne, afin de changer de poste et d'élargir mes compétences.

Je vais bientôt quitter mon poste et je recherche dès aujourd'hui un emploi sur Bordeaux.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Dans mon souvenir, la licence m'a permis de savoir à peu près dans quel secteur je souhaitais m'orienter, grâce à la spécialisation droit public ou droit privé. Les matières telles que les libertés fondamentales, le contentieux et les collectivités locales m'intéressaient le plus. Les bases que j'ai acquises en droit administratif, marchés publics, finances publiques et droit des collectivités territoriales m'ont permis de me forger une culture utile pour les concours. Pour le travail, je pense que ça m'a permis d'avoir dès le début une méthode, de la rigueur dans la lecture des textes juridiques, et à comprendre les intérêts du droit public (particularités et fondements, grandes principes, règles, contentieux), ce qui me permet de me situer dans le monde du travail.